



Répartition frais enfants-petits enfants. Obligation alimentaire

Par **AngeliqueP**, le **02/11/2014** à **19:17**

Bonjour,

Ma grand-mère âgée de 86 ans à 4 enfants. Elle est atteinte de démence et ne peut donc plus rester seule chez elle. Nous avons opté pour un maintien à domicile du lundi 8h jusqu'au vendredi 14h avec des aides à domicile jour et nuit. Le week-end (du vendredi 14h au lundi 8h) 3 des enfants s'étaient mis d'accord pour la prendre à leur domicile afin de limiter les frais liés au maintien à domicile et je vais également à son domicile (généralement les vendredis soirs et les samedis) pour compléter mes oncles et tantes.

Ma grand-mère a quelques économies pour l'instant et elle est propriétaire de sa maison mais perçoit un petit revenu de 1000€/mois.

Aujourd'hui, seuls 2 des enfants et moi souhaitons la prendre en charge les week-ends.

Toutefois, s'occuper d'une personne âgées est très lourd, il nous est difficile de nous occuper d'elle à ce rythme. Mon oncle et ma tante demandent donc aux 2 autres enfants, qui ne la prennent pas le week-end, et également à moi et mes frères, notre père étant décédé, de payer les aides à domicile le week-end. Mais, le coût étant important (260€/week end) ses enfants et mes frères ne souhaitent pas payer seul et demandent la division des frais en 5 parts.

Mon oncle, ma tante et moi, nous ne sommes pas d'accord pour payer des frais alors que nous nous occupons d'elle.

J'ai trouvé sur internet que l'obligation alimentaire s'applique uniquement si l'ascendant n'a plus de revenus. Ce qui n'est pas le cas de ma grand-mère. Peut-on demander aux enfants de payer les aides à domicile les week-end? Mes frères qui ne s'occupent pas de ma grand-mère sont-ils concernés par ces frais? Si mes oncles et tantes ne peuvent pas payer, doit-on passer devant un notaire pour que les sommes soient déduites de leur succession ou leurs enfants doivent ils payer également? Si les frais des week-ends doivent être payé par ma grand-mère, ceux qui la prennent les week-ends lui permettent de préserver ses économies pour ses besoins de santé avenir, dans ce cas, comment rendre équitable les choses?

Je vous remercie infiniment de vos réponses qui permettront d'apaiser des tensions.

Angélique